



PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE DIRECTION DU MERCREDI 8 NOVEMBRE 2023 À 19H30 À LA BUVETTE DE LA HALLE DES SPORTS DE DOMDIDIER

1. Salutations

La séance est ouverte à 19h30 par le président du comité de direction, Alain Bally. Il signale que cette séance a été convoquée conformément aux statuts. Un chaleureux salut est adressé à tous.

Il est donné lecture de l'ordre du jour de ce soir. L'ordre du jour ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est accepté tel que présenté.

2. Contrôle des présences

La liste des présences circule dans les rangs pour signature. Cette liste est annexée au présent procès-verbal.

Les personnes suivantes sont excusées : Christian Bonny, Isabelle Guerry et Christophe Berney.

3. Nomination d'un scrutateur

Ralph Erhart est désigné comme scrutateur pour cette séance et accepte ce mandat.

4. Procès-verbal du Comité du 17 août 2023

Le procès-verbal du comité de direction du 17 août 2023 à St-Aubin n'est pas lu étant donné que tous les membres présents l'ont déjà reçu par courriel. Il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

4.1 Approbation

Il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

5. Budget de fonctionnement 2024

La parole est donnée à Martial Berset, trésorier, pour la présentation du budget de fonctionnement 2024. Le total des produits se monte à

CHF 1'507'360.00 dont CHF 295'160.00 d'amortissements obligatoires. Le tableau détaillé des amortissements est annexé à ce budget. Le budget de l'exercice 2024 est équilibré avec un total des charges et des produits identiques à CHF 1'507'360.00. Ce budget est basé sur une vente d'eau de 1'497'000 m³ au prix moyen de CHF 1.00

Au niveau des frais d'énergie, nous sommes sous contrat pour la plupart des installations, donc pas d'incidence directement sur les 30% d'augmentation annoncé par le Groupe E. Nous devons renouveler certains contrats en 2024.

Le trésorier relève comme chaque année que les émoluments de concession sont de CHF 400.00 pour le canton de Vaud et de CHF 30'000.00 pour le canton de Fribourg.

Les taux de nos dettes se situent tous entre 0.35% et 0.88 %, sauf pour l'ATF de CHF 1'000'000.00 auprès de la BCF que nous avons renouvelé pour 7 ans au 31.03.2023 qui est au taux de 2.3%.

La parole est ensuite donnée aux personnes présentes pour les questions.

Serge Bongard demande la différence entre le compte « 7101.3010.000 » et « 7101.3010.01 » ? Martial Berset explique que le premier compte concerne entre autres au secrétariat de l'association et le second compte concerne le mandat du trésorier.

Olivier Pochon demande pourquoi nous augmentons le budget pour le site internet ? Des nouveautés au niveau du programme doivent faire l'objet d'une mise à jour ainsi que pour se mettre aux nouvelles normes sur la protection des données (politique de traitement des données et des cookies).

Personne ne souhaitant plus prendre la parole, il est passé au vote de ce point de l'ordre du jour.

Le budget de fonctionnement 2024 est approuvé à l'unanimité des membres du comité de direction pour être présenté à l'assemblée des délégués.

6. Tractanda et préparation de l'Assemblée des délégués du 13 décembre 2023

Alain Bally donne lecture du tractanda proposé pour l'assemblée des délégués du 13 décembre prochain à Domdidier :

1. Ouverture de l'assemblée

2. Contrôle des présences
3. Nomination d'un scrutateur
4. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 1^{er} juin 2023
 - 4.1 Approbation
5. Budget de fonctionnement 2024
 - 5.1 Rapport de la commission financière
 - 5.2 Approbation
6. Nomination de l'organe de révision pour les années 2024, 2025 et 2026
 - 6.1 Rapport de la commission financière
 - 6.2 Approbation
7. Informations sur l'exploitation et travaux en cours
8. Divers

Aucune remarque n'étant faite, l'assemblée des délégués sera convoquée dans les délais statutaires avec l'ordre du jour mentionné ci-dessus.

7. Divers

Didier Schouwey résume les grandes lignes de la convention signée entre l'AIEPV, l'ECPF et la commune de St-Aubin pour l'approvisionnement du site AgriCo, et ce, sans l'ABV. Cette solution a été mise en place uniquement pour l'horizon « court » de la fourniture d'une partie du site par l'AIEPV. Les discussions continuent entre la commune de St-Aubin et l'ABV pour l'horizon « long ». Une séance est d'ailleurs agendée au 28.11.2023 pour traiter des questions encore en suspens.

Alain Bally donne quelques précisions sur l'avancement du projet de raccordement de la commune de Faoug. Cette dernière peaufine le dossier avec leur bureau d'ingénieurs CSD SA. Nous reviendrons ultérieurement en séance du comité de direction lorsque des décisions devront être prises pour la suite de la procédure avec l'intégration d'une nouvelle commune membre et des investissements. A ce stade du projet, les frais son financé par la commune de Faoug.

La conduite entre la Stap de Delley et le réservoir de Villars-le-Grand est en fonction et les tests effectués. CSD doit encore préparer les indemnités aux agriculteurs. La sécurité est maintenant plus importante pour l'ABV, avec une possibilité de transfert d'eau plus grande. On pourra transférer l'eau de secours du GRAC ou des SI de Morat d'un bout à l'autre du réseau. Les décomptes finaux seront préparés pour le début de l'année prochaine.

La réponse de la DIME concernant l'étude de la nouvelle station de traitement est résumée par Alain Bally. La DIME ne veut pas parler pour l'OFEV, nous n'avons donc pas de réponse précise. Nous n'avons même pas de réponse au niveau du passage uniquement des conduites d'aspiration et refoulement, ils nous dévient à l'OFEV. Les communes de Delley-Portalban et Gletterens pourrait refuser de modifier leur PAL pour les variantes 1 et 7, les autres variantes n'étant pas possibles car dans la Grande Cariçaie, il ne va donc rester que la variante sur la falaise. La station actuelle deviendrait un pompage et ces modifications pourraient être réalisées. Mais faire une nouvelle, voire deux nouvelles conduites, nous ne sommes pas certains de la validation par la DIME. CSD et le bureau exécutif suit ce dossier de près.

La parole est ensuite donnée au comité pour des questions diverses.

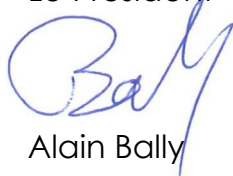
Personne ne souhaitant s'exprimer, M. le Président remercie encore une fois la commune de Belmont-Broye d'avoir accueilli le comité de direction pour ses assises, ainsi que le bureau exécutif et le personnel permanent pour leur travail et leur collaboration.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h10.

St-Aubin, le 8 novembre 2023

Au nom de l'ABV

Le Président



Alain Bally

La Secrétaire



Céline Geissbühler

Annexe : - Liste des présences

Distribution :

- aux membres du comité de direction
- M. Thierry Billieux, président de l'assemblée des délégués
- Fiduflex SA, organe de révision
- Mme Céline Geissbühler, MM. Martial Berset, Daniel Faerber, Thierry Bovet et l'entreprise Wamax-Roshard SA



Association intercommunale
pour l'alimentation en eau
des communes vaudoises et
fribourgeoises de la Broye et du Vully

SEANCE DU COMITE DE DIRECTION DU 8 NOVEMBRE 2023

LISTE DES PRÉSENCES

COMMUNE	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
Avenches	Yan Vollenweider	
Belmont-Broye	Olivier Pochon	
Chevroux	Christian Bonny	Excusé
Cudrefin	Jean-François Milliet	
Delley-Portalban	Philippe Cotting	
Gletterens	Serge Bongard	
Missy	Laurent Morel	
Mont-Vully	Ralph Erhart	
St-Aubin	Didier Schouwey	
Vallon	Isabelle Guerry	Excusée
Vully-les-Lacs	Alain Bally	
Ingénieur-conseil	Daniel Faerber	
Trésorier	Martial Berset	
Organe de révision	Fiduflex SA, Myriam Baudin	
Gest'eau Sàrl	Thierry Bovet	
Wamax-Roshard SA	Christophe Berney	Excusé
Wamax-Roshard SA	Laurent Tschanz	
Wamax-Roshard SA	Beat Wolfisberg	
Secrétaire	Céline Geissbühler	
Président de l'AD	Thierry Billieux	